Questions orales LES SPORTS

LES ORGANISATIONS SIKHS

LA LETTRE D'UN MINISTRE AUX PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ma question s'adresse au premier ministre et concerne la lettre adressée par le secrétaire d'État à certains premiers ministres provinciaux préconisant le boycottage de trois organisations de sikhs canadiens.

Étant donné que le gouvernement veut que nos institutions politiques ignorent les citoyens canadiens appartenant à ces trois groupes et étant donné que cette action a sérieusement terni la réputation de cette communauté, je demande au premier ministre comment le gouvernement peut-il considérer comme collectivement coupable toute la communauté sikh? Le premier ministre va-t-il maintenant justifier en vertu de quel pouvoir et pour quelles raisons le gouvernement veut refuser à certains Canadiens les droits que leur confère la citoyenneté canadienne?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ferais remarquer que la lettre envoyée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a précisé très clairement que la plupart des sikhs, dans leur grande majorité, sont de bons citoyens canadiens qui ne se livrent pas à ce genre d'activités, mais il a estimé nécessaire, en tant que secrétaire d'État aux Affaires extérieures, d'attirer l'attention des premiers ministres sur les activités de ces trois groupes qui, à son avis, n'étaient pas dans l'intérêt national. C'était son devoir et c'est dans cet esprit qu'il l'a fait.

ON DEMANDE LE DÉPÔT DE LA LETTRE DU MINISTRE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, la ministre sait certainement quels stigmates cette communauté devra supporter et surmonter à la suite de cette initiative gouvernementale contestable. Elle a maintenant l'occasion et en fait l'obligation d'apporter des éclaircissements et de dissiper toute confusion possible.

Si ce n'est pas le premier ministre qui répondra, je demande à nouveau à la ministre, va-t-elle expliquer au nom de son collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, pour quelle raison précise le gouvernement a pris une telle position qui n'a été communiquée qu'à certains premiers ministres? Va-t-elle déposer la lettre et tous les renseignements pertinents de façon que la Chambre, qui a été jusqu'à présent gardée dans l'ignorance, puisse comprendre pleinement les raisons d'ordre national et international qui expliquent l'intervention du gouvernement?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le gouvernement se refuse à encourager la violence dans notre pays. Le secrétaire d'État l'a expliqué très clairement dans la lettre qu'il a envoyée aux premiers ministres provinciaux. Je serais heureuse de déposer à la première occasion les lettres qu'il leur a envoyées.

LE PROGRAMME MIEUX QUE JAMAIS—LE FINANCEMENT DES SPORTS OLYMPIQUES

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, en l'absence du ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur. Les Canadiens qui célèbrent la mémoire des Jeux olympiques de Calgary se demandent comment nous préparons ceux de 1992 et les suivants. Le gouvernement continuera-t-il à financer les sports reconnus aux Jeux d'hiver au même degré ou à un degré supérieur à celui du Programme Mieux que jamais, pour que notre équipe puisse utiliser pour s'améliorer l'impulsion acquise à Calgary?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Monsieur le Président, je pense que tout le monde voudrait féliciter non seulement la ville de Calgary et tous les bénévoles qui ont participé aux XVes Jeux olympiques d'hiver, mais aussi le ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur pour le rôle qu'il a joué.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Je suis sûr—le député ne serait-il pas d'accord avec cela?

M. Marchi: Une médaille d'or pour le nombre de conférences de presse.

M. Epp (Provencher): Il aurait dû avoir une médaille d'or et je suis persuadé que la Chambre voudra lui en décerner une à un moment opportun.

Le député sait sans doute que le ministre a fait savoir qu'il ferait une déclaration au sujet du Programme Mieux que jamais pour les Jeux d'hiver de 1992. Je ne peux rien ajouter de plus. Le ministre fera sa déclaration au moment voulu.

ON DEMANDE UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION POUR LES ATHLÈTES

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, étant donné que 40 p. 100 des membres de l'équipe canadienne actuelle affirment être athlètes à plein temps, le ministre demandera-t-il à son collègue de veiller à ce que les athlètes canadiens comme Karen Percy, Elizabeth Manley et Gaétan Boucher touchent plus que les \$650 par mois qu'on leur accorde actuellement pour vivre? Je trouve honteux que des Canadiens qui concourent pour leur pays ne soient pas rémunérés davantage.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Monsieur le Président, je crois que le député devrait se rappeler les paroles du ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur. Le gouvernement a fourni une aide financière et continuera à le faire, mais il ne s'agit pas d'un système en vertu duquel le gouvernement verse un salaire aux athlètes. Leurs familles font également des sacrifices et je crois qu'il continuera à en être ainsi. Il n'est pas à l'honneur du député ou de son parti de tenter d'évaluer une contribution de ce genre le lendemain de la fin des Jeux olympiques. Le ministre fera une déclaration en temps voulu.